

# A flanc de coteau

N° 352  
Novembre / Décembre 2020

Bimestriel d'information de la commune



## Sommaire

Edito du maire.....	1
Point coronavirus.....	2
Cellule de veille .....	3
Dossiers en cours des élus.....	4
Chroniques de Piette.....	6
Cérémonie du 11 novembre.....	6
Ecole Roger Marty.....	7
Enfance et social.....	8
Environnement.....	9
Linky et fibre optique.....	10
Eclairage public /assainissement....	11
urbanisme.....	11
TCM.....	12
Découvrir avec Vous.....	13
Pompiers de la Raye.....	13
MJC / Médiathèque.....	14
Retour sur sondage.....	15
Infos pratiques.....	16

## A flanc de coteau

Direction de la publication : Olivier ROCHAS  
Tirage : 1 500 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :  
Commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :  
Sophie Pitet

Chères Montmeyranaises et chers Montmeyranais

La pandémie de COVID-19 continue de faire partie de nos vies depuis le printemps dernier et nous n'en avons pas encore terminé avec cette situation sanitaire inédite.

Le Président de la République a, en effet lors de son allocution du 28 octobre, annoncé une seconde phase de confinement, mais maintient, contrairement à celui de mars, la possibilité, pour beaucoup, d'assumer leur activité professionnelle et, surtout le maintien des écoles ouvertes pour l'éducation des plus jeunes.

La vie communale doit poursuivre son cours en changeant nos comportements et en nous adaptant en permanence.

Durant le mois de novembre, nos services publics ont fonctionné normalement avec pour certains des aménagements d'horaires. La médiathèque quant à elle est restée fermée mais a poursuivi son activité en mettant en place un service de « drive ». Le marché du mardi matin continue à se dérouler dans le respect des gestes barrières.

Je tiens à remercier nos agents pour leur implication durant cette période de crise sanitaire au cours de laquelle ils ont dû faire preuve de réactivité et d'adaptation et notamment nos personnels exerçant au groupe scolaire (les services d'entretien, périscolaire, cantine et ATSEM) au regard des nouveaux protocoles sanitaires mis en place générant des contraintes supplémentaires. Pour tenir compte de cet accroissement de la charge de travail des agents, nous avons réalisé une embauche en CDD pour l'école maternelle.

L'équipe municipale reste elle aussi mobilisée. Nos élus sont engagés afin d'assurer au mieux la continuité du service public local que nous vous devons. La réactivité de l'équipe Santé Publique a ainsi permis la distribution de masques qui était planifiée au moment de la parution de Flanc de Coteau à la fin du mois de novembre. La distribution a donc pu être avancée au 29 Octobre au regard de la nécessité du reconfinement.

Je tiens également à apporter mon soutien aux entreprises Montmeyranaises dont l'activité est ralentie ou totalement stoppée par le contexte sanitaire. Celles d'entre elles qui y étaient éligibles ont mis en place le service « Click and Collect » afin d'assurer leur survie. Ainsi, je vous invite toutes et tous à orienter vos modes de consommation vers les circuits courts et tout particulièrement vers nos commerces et entreprises Montmeyranais.

Je souhaite du courage également aux bénévoles et aux pratiquants des associations Montmeyranaises dont les activités sont fortement ralenties ou interrompues. En effet, les installations municipales (salles et stades) leur sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Et en conséquence toutes les manifestations sont annulées cet automne.

La fête des places est également annulée et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, où nous espérons vous voir très nombreux et nombreuses.

Un mot pour nos aînés pour lesquels le traditionnel repas de fin d'année ne pourra avoir lieu du fait du contexte sanitaire. Le groupe de travail "Noël des Aînés" du CCAS proposera aux personnes âgées de plus de 75 ans, un bon cadeau à utiliser chez les artisans et commerçants partenaires.

Enfin, je ne peux terminer cet édit sans rappeler les fondements de notre république que nous devons porter : la liberté de conscience, la liberté d'expression et, la liberté de croire ou de ne pas croire et l'école républicaine notamment. Samuel Paty (47 ans enseignant d'Histoire-Géographie), assassiné le 16

octobre à Conflans Sainte Honorine et Nadine Devillers (60 ans), Vincent Loquès (55 ans) et Simone Barreto Silva (44 ans), assassinés le 29 octobre à Nice incarnaient tous les quatre nos valeurs communes, l'un d'éduquer des citoyens et les trois autres d'exercer leur liberté de croire.

La préservation de nos valeurs républicaines est un devoir collectif pour que notre pays reste un pays de liberté et de tolérance.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de mon équipe un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Au regard du contexte sanitaire, restons vigilants, solidaires et respectons les gestes barrières.

**Le Maire,  
Olivier ROCHAS**

**Compte rendu du conseil municipal** : vous pouvez retrouver l'ensemble des compte-rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie : [www.montmeyran.fr/comptes-rendus-du-conseil](http://www.montmeyran.fr/comptes-rendus-du-conseil)

## Point Coronavirus

### Ecoles et activités périscolaires

**Les grands principes** sont sensiblement les mêmes que suite au premier confinement :

- pas de brassage des groupes d'élèves
- sens de circulation à l'intérieur des locaux
- lavage fréquent des mains
- distanciation physique autant que possible
- désinfection des locaux et matériels

La nouveauté réside essentiellement **dans le port obligatoire du masque par les enfants d'élémentaire.**

La Commune organise une rotation du personnel d'entretien permettant d'assurer la désinfection des points contacts plusieurs fois par jour et des locaux une fois par jour. Une personne est venue renforcer l'équipe des ATSEM en maternelle.

La Péri accueille les enfants par groupes préalablement constitués par les écoles et donc sans brassage. Le soir le service **ferme à 18h30 et non à 18h45** comme en temps normal. Les enfants de maternelle sont accueillis dans les locaux de la Péri. Les enfants de l'élémentaire sont accueillis en priorité dans la cour de l'école élémentaire et si la météo ne le permet pas dans la salle polyvalente de cette même école.

Suite aux dernières mesures de confinement annoncées le 24/11/2020, le centre de loisirs du mercredi réouvre à compter du 02/12/2020.

La cantine fonctionne comme au mois de juin. Le protocole est identique à celui mis en place en juin avec des groupes d'élèves qui correspondent à ceux des classes.

### Port du masque

Par ailleurs, le Préfet de la Drôme a pris un nouvel arrêté qui maintient le port du masque obligatoire à Montmeyran pour les personnes âgées de onze ans et plus sauf, pour les personnes handicapées, ainsi que dans les espaces publics tels que les forêts, ou dans les véhicules personnels, excepté en cas de covoiturage.

### Mairie

La mairie reste ouverte mais avec de nouveaux horaires de 8h à 12h30. Pour certaines fonctions, dont l'urbanisme notamment, les rendez-vous seront maintenus. L'accueil téléphonique est assuré tous les jours.

## Salle des fêtes, ERP

La salle des fêtes est fermée excepté pour les usages scolaires, périscolaire et les assemblées délibérantes des collectivités territoriales.

Tous les Établissements Recevant du Public (ERP) sont fermés y compris ceux de plein air (stade, tennis, boulodrome etc...).

## Commerces / Artisans

Suite aux dernières mesures de confinement annoncées le 24/11/2020, les commerces non essentiels peuvent ré-ouvrir à partir du samedi 28/11/2020.

Pour les commerces restant fermés, nous continuerons à diffuser les conditions d'ouvertures sur le site de la Mairie.



**Attention** En vertu de l'arrêté préfectoral, les établissements proposant la vente à emporter de nourriture et boissons devront fermer de 22h00 à 6h00 sur l'ensemble du territoire drômois.

## Cellule de veille

Le CCAS de Montmeyran a décidé d'activer une cellule de veille COVID19 dans le cadre des dernières mesures de confinement.

120 personnes âgées de 80 ans et plus ont été contactées par des élu(e)s pour faire le point sur leur situation et connaître leurs besoins.

Ces appels ont permis des échanges appréciés des seniors et montrent que les solidarités familiales et de voisinage restent fortes. De nouveaux appels seront passés jusqu'au déconfinement.

Isabelle VATANT  
1ère adjointe aux affaires sociales  
Vice-présidente du CCAS

## Services Techniques

Les activités des services techniques sont maintenues.

## Marché

Le marché du mardi est maintenu.

## MardiBus

Le MardiBus est maintenu (Inscription en mairie, *Prévoir une attestation*).

## Distribution de masques lavables

Suite à la dernière intervention du Président de la République sur les mesures visant à freiner la propagation du virus COVID-19, nous avons anticipé la distribution des masques (prévue avec le « A Flanc De Coteau » de fin novembre) dans le but de vous protéger ainsi que vos proches.

Ainsi, les élu(es) ont rapidement préparé 1450 enveloppes et accompagné(e)s des services techniques les ont distribuées dans les boîtes aux lettres le jeudi 29 octobre.



Les enveloppes contenaient 2 masques, provenant de la Région Auvergne Rhône Alpes, de la Mairie et ceux fait par des couturières bénévoles lors du 1er confinement.

Prenez soin de vous, et restez à l'écoute de l'évolution des mesures sanitaires.

La commission social



Toute personne née avant 1940 qui n'aurait pas été appelée, est invitée à transmettre ses coordonnées téléphoniques auprès du secrétariat de la Mairie de Montmeyran: tel: 04.75.59.26.30 pour être intégrée sur notre registre.

Bernard CROZAT  
Conseiller municipal  
délégué Séniors

# LES DOSSIERS EN COURS DES ELUS

## Commission Social

**Distribution de masques lavables** (article p.3)

### Installation du CCAS

Le 28 septembre 2020 a eu lieu l'élection d'Isabelle VATANT comme vice présidente. Des groupes de travail sont en cours de création sur les orientations du CCAS et son organisation.

### Groupe de travail "le Noël 2020 des Aînés"

La crise sanitaire ne permettant pas le maintien du repas de Noël des Aînés, le groupe de travail extra municipal « Noël 2020 des Aînés », piloté par Isabelle VATANT, en partenariat avec l'association des artisans commerçants, propose cette année un bon cadeau CCAS de 15 euros à toutes les personnes, âgées de +75 ans, à utiliser auprès des artisans commerçants partenaires de Montmeyran. Cette action vient en soutien auprès de nos acteurs économiques locaux.

### Périscolaire

L'équipe des animateurs se mobilise et s'adapte pour la continuité de l'accueil malgré les conséquences de la crise sanitaire.

### Semaine bleue

Visite Truck Soliha le 9 octobre dernier, organisée par la commission social, en partenariat avec SOLIHA et Le Club des Chênes.

## Commission InfoCom

**Matériel Informatique Mairie** en cours d'acquisition.

**Site Internet** : mise à jour du site en cours. Nouveaux emails à venir pour 2021.

**L'agenda 2021** en cours d'impression.

### Facebook / Instagram

•  **RAPPEL** :  
La page Facebook est maintenant largement utilisée pour les communications de la mairie.  
<https://www.facebook.com/MairieDeMontmeyran/>

•  **NOUVEAU** :  
La page Instagram a été créée. Elle diffuse certaines informations que l'on retrouve sur la page Facebook Mairie de Montmeyran.  
<https://www.instagram.com/mairie.montmeyran/>

## Commission TransitionEco ( Montmeyr'En Transition )

### Réunion Publique

La commission souhaitait lancer les groupes de travail lors d'une réunion publique au mois de novembre. Malheureusement, étant donné le contexte, nous nous devons d'annuler la réunion publique mais nous débuterons tout de même les groupes de travail. Les dates des premières réunions seront communiquées par email aux personnes qui se sont inscrites.

### Compost collectif

Rencontre avec l'agglo pour avancer sur le sujet.

### Courrier aux Sénateurs

Concernant la « Loi Biodiversité » permettant une utilisation plus étendue des pesticides néonicotinoïdes, nous avons adressé un courrier aux 3 Sénateurs de la Drôme (Gilbert Bouchet, Marie-Pierre Monier et Bernard Buis).

### Fête de la nature

Organisation d'un programme d'événements dans le cadre de la semaine de la fête de la nature.

**NB** : La rencontre des hérissons qui devait se tenir le 6 octobre a du finalement être reportée à cause du mauvais temps. Cette rencontre se tiendra au printemps 2021 si les conditions le permettent.

## Commission Vie Quotidienne

### Fête des Places

Programmée le samedi 12 décembre, cette dernière n'aura malheureusement pas lieu, en raison de la crise sanitaire.

### Comédie itinérante de Valence

Cette pièce sera présentée par la Comédie Itinérante de Valence à la Salle Maurice Pollet. Elle sera jouée le 15 décembre au lieu du 8, à 19h30 au lieu de 20h.



Et le billet fera foi d'attestation en cas de contrôle.

Seul en scène, l'acteur caméléon endosse, tour à tour, tous les rôles de la pièce. Par son énergie et sa verve comique, il nous permet de redécouvrir les textes de Molière.

## Projet Fresque

Un projet de fresque sur le mur de frappe du terrain de foot est à l'étude. Cet événement initialement prévu début décembre devrait, espérons-le, voir le jour au printemps. Le Street Art s'invitera alors au village avec deux artistes passionnés, dont un Montmeyranais.

## Subventions pour les associations

Un nouveau formulaire de demande de subventions a été mis en ligne sur le site de la Mairie. Les informations recueillies auprès des associations grâce à ce document permettront d'identifier les nouveaux critères d'attribution à utiliser à l'avenir.

## Boîte à Idées

Une idée pour notre village ? Une remarque ? Une suggestion ?

N'hésitez pas à nous en faire part sur papier à l'accueil de la mairie, ou par courriel à l'adresse suivante: [boiteaidees@montmeyran.fr](mailto:boiteaidees@montmeyran.fr). Nous vous remercions d'ores et déjà grandement pour vos premiers retours, qui ont retenus toute notre attention.

## Commission Travaux, Voirie et Bâtiments publics

### Fibre optique (article p.9)

### Clôture Péri / École

Les services techniques ont achevé à la fin de la première quinzaine d'octobre le renouvellement du grillage d'enceinte du groupe scolaire.

### Compteurs Linky (article p.9)

### Éclairage public (article p.10)

### Un nouveau transformateur

Le syndicat des énergies de la Drome (SDED), en accord avec la commune, a implanté un transformateur à l'intersection du chemin du Tacot et de la D125 (en face de l'école Sainte Marie) afin de renforcer le réseau basse tension d'une partie de l'avenue des Genceaux et le quartier des Sablons.

## Groupes de travail

Les dates des premières réunions des groupes de travail suivants seront communiquées par e-mail aux personnes qui se sont inscrites.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, c'est le moment !

<https://tinyurl.com/GDTMontmeyran>

ou par mail [mairie-montmeyran@wanadoo.fr](mailto:mairie-montmeyran@wanadoo.fr)

## Jardins partagés

Vous souhaitez participer à la création de jardins partagés: lieu de rencontre, d'échange de savoirs, potager, fleurs, verger, biodiversité... à construire ensemble !

Enfants, parents, grands-parents, couples ou personnes isolées, venez vivre une expérience enrichissante pour vous et pour tout le village.

## Plan de Montmeyran

Vous souhaitez participer à la réalisation d'une carte de Montmeyran afin d'y faire apparaître les nouvelles rues, les chemins du patrimoine, les sentiers, les lieux importants.

Ce plan sera ensuite fourni à l'entreprise AF Communication en charge de l'impression

## Marché Estival de Producteurs

Vous souhaitez participer à la mise en place d'un marché estival de producteurs locaux et contribuer à tisser le lien entre consommateurs et producteurs ? Vous permettrez ainsi de valoriser la richesse et la diversité des productions de nos terroirs en permettant d'acheter les meilleurs produits locaux "à la source". Développons nos circuits courts sans aucun intermédiaire.

## Les Mobilités

Vous souhaitez participer au groupe Mobilités ? Rejoignez le groupe "Mobilités actives ou douces" pour réfléchir aux aménagements routiers, cyclables, piétons en faveur d'un village convivial et apaisé et/ou le groupe "Sentiers" pour la création avec Valence Romans Agglo d'itinéraires de randonnées sur la commune.

## Compost collectif

Vous souhaitez participer à la mise en place de composteurs de quartier et favoriser la valorisation des déchets ?

L'agglo peut financer ces projets à partir de 10 familles intéressées dans un même lieu.

Le compostage permet de préserver l'environnement tout en valorisant ses déchets. C'est bon pour la terre, le potager et la planète.

Cela permet de produire son propre engrais et nourrir son jardin naturellement; donner une seconde vie à vos déchets et participer ainsi concrètement au développement durable de notre territoire; réduire les coûts d'élimination des ordures ménagères en réduisant la part des déchets à transporter et à traiter.

# Les chroniques de Piette

Nous vous présentons notre nouvelle « personne ressource » sur le secteur de Montmeyran à partir du 20 octobre 2020 : Pierrette Michalet.

Passionnée d'écriture et de littérature, rédiger des articles sur le Crestois et des petites chroniques lui convient parfaitement, persuadée que dans cette période difficile et un peu anxiogène, un peu de poésie, de belles pensées optimistes, des réflexions encourageantes ne feront de mal à personne....

Pour elle, la morosité est devenue quotidienne et le merveilleux rare alors retrouvons vite un peu de rêve et de poésie au travers des **chroniques de Piette**.

Pour ce qui est des parutions d'évènements sur la commune de Montmeyran merci de lui envoyer vos idées, photos et suggestions à : [piette.mini@sfr.fr](mailto:piette.mini@sfr.fr).

## Montmeyran, vue du ciel

Nous sommes tous confinés pour une période dont nous ne connaissons pas vraiment la durée alors puisque nous pouvons quand même nous déplacer brièvement dans la limite d'une heure quotidienne autour du domicile. J'en ai profité pour faire une belle photo de mon village de Montmeyran...vue du ciel...

C'est sous un ciel nuageux que le village s'est réveillé ce matin d'automne.... Mais l'automne est superbe avec ses nuances de couleurs... du vert et du marron dans

les champs et davantage de jaune et d'orangé pour les bois.

Montmeyran est un village de 3011 habitants pour une superficie de 24 km<sup>2</sup>.

Il a l'avantage d'être géographiquement bien placé car proche de la gare TGV, et à quelques kilomètres de villes plus importantes, à 9 km de Chabeuil, à 14 km de Crest et à 14 km également de Valence, ce qui représente un atout majeur.

Mais pourquoi cette appellation de Montmeyran ?

La première partie du nom du village provient du latin mons « montagne, mont, élévation » qui peut désigner une simple colline, en pays de plaine.

La deuxième partie dériverait d'un nom latin d'homme « Marius » avec le suffixe « anum ».

Certains historiens situent à Montmeyran le lieu de la victoire du général romain Marius sur les Cimbres.

Il est bon de se ressourcer quotidiennement sur les sentiers et les chemins de ce petit village drômois, d'y puiser suffisamment de recul et de bonnes énergies pour traverser cette période « covid saison 2 » qui nous complique à tous, d'une façon ou d'une autre, l'existence.

« la Nature ne demande pas la permission quand il s'agit de naître ».

Piette

## Cérémonie Commémorative du 11 novembre 2020



Les différents discours d'usage, messages des représentants des Associations d'Anciens Combattants lus par M. Roux, ainsi que celui de la Ministre Déléguée Chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants lu par Isabelle Vatant, (1ère Adjointe) et enfin la lecture de la liste des militaires décédés depuis le 11/11/2019 intégrée dans le discours du Maire de la Commune Olivier Rochas, ont contribué au bon déroulement de cette cérémonie.

Il y a 102 ans, dans une clairière de la forêt de Compiègne, était signé l'armistice du 11 novembre 1918, salué par les clairons et clochers des villages, après 4 années de combats meurtriers.

Cette année, cette commémoration a eu lieu au monument aux morts, situé au champ de foire, dans un contexte particulier dû à la crise sanitaire, la nouvelle municipalité n'étant pas représentée dans son intégralité, la jauge de 10 personnes a été respectée.

Après le dépôt de gerbes, une minute de silence a été respectée suivie de la Marseillaise entonnée par l'assistance.

En hommage, une décoration réalisée par les élèves de l'école Sainte Marie avait été déposée la veille au Monument aux Morts.

Danielle JOLLAND  
Déléguée au devoir de mémoire

# N'oublions pas les femmes !

Pendant la Première Guerre Mondiale, les femmes, elles aussi ont eu un rôle déterminant.

Célibataire, épouse, mère, grand-mère, veuve ... Chacune doit s'occuper du quotidien. Les femmes de soldats mobilisés assument désormais les fonctions de chef de famille. La loi du 3 juin 1915 leur transfère ainsi la puissance paternelle pour la durée du conflit.

Elles doivent également subvenir seules aux besoins du foyer, non sans difficulté.



Dans les campagnes, 850 000 femmes prennent la tête de l'exploitation agricole de leur époux, auxquelles s'ajoutent les 300 000 épouses d'ouvriers agricoles privées du revenu de leur mari.



En ville, les emplois laissés vacants par les mobilisés ainsi que le développement des industries de guerre permettent aux femmes d'accéder à de nouveaux secteurs économiques.



Elles apportent également du réconfort aux soldats : courrier, colis, visite, permission, soins (infirmières, œuvres de bienfaisance, marraines de guerre).

Elles seront victimes :

- dans les zones occupées du conflit : elles seront blessées, tuées, prisonnières ou devront parfois quitter leur ville ou leur village.
- ailleurs : elles subiront le surmenage, la malnutrition, le manque d'hygiène et aussi la peur de perdre un homme de leur famille au front ou de le voir revenir invalidé, diminué.
- du faible taux de l'allocation : le 5 août 1914, une loi attribue une allocation de 1,25 franc par jour, plus une majoration de 50 centimes par enfant au-dessous de 16 ans, « aux familles de militaires de l'armée de terre et de l'armée de mer appelés ou rappelés sous les drapeaux ». Mais celle-ci ne permet pas de nourrir convenablement une famille.

En 1918 on comptait 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins.



**Marie Curie au volant d'une petite Curie**

Née Maria Sklodowska à Varsovie, Marie Curie est d'origine polonaise. Femme scientifique de renommée mondiale, elle est l'unique femme à avoir reçu deux Prix Nobel en 1903 et 1911. Marie Curie se mobilise dès le début de la guerre pour que la radiologie soit présente sur le front. Elle comprend l'importance des appareils à rayons X pour repérer les fractures des soldats. Persuadée qu'il ne faut pas déplacer les blessés, la scientifique crée une vingtaine d'ambulances radiologiques dotées du matériel nécessaire, appelées les « petites Curies ». Transformées en véhicules sanitaires, ces voitures ordinaires sauveront de nombreuses vies. Accompagnée par sa fille Irène, Marie Curie se rendra elle-même sur les zones de combat.

**Les femmes ont eu un rôle majeur dans ce conflit.**

# Semaine du goût

La semaine du 12 au 16 octobre a été la Semaine Nationale du Goût. Cet événement a été créé en 1990 par l'industrie du sucre en partenariat avec des journalistes culinaires et l'éducation nationale.

Pour certains parents "association-cantine" est synonyme de permanence le samedi.

Mais saviez vous qu'à l'occasion de la semaine du goût, l'association de la cantine a intégré des ingrédients différents dans les repas pour stimuler les papilles des enfants, avec toujours une grande part d'aliments Bio et Locaux.

A Montmeyran c'est plus facile de manger Bio car de nombreuses exploitations agricoles sont bio ou en reconversion.

Au menu cette semaine : potimarron, lentilles, patates douces, tomme de brebis, pains aux sésames. Les enfants ont été gâtés.

Voici les avantages que nous retirons quand une cantine achète ses produits locaux en circuit court:

- Nos enfants mangent des produits de saison ( goût, vitamines, fraîcheur, traçabilité)
- Le travail des cuisinières et plus intéressant ( pas de poche en plastique à réchauffer)
- Les agriculteurs reçoivent un prix juste, ils ont de la reconnaissance pour leur travail.
- Le bilan carbone est excellent ainsi que la qualité de l'air.
- Les produits sont livrés en vrac donc moins de déchets.
- L'argent et les emplois restent sur le territoire.

Nous pouvons donc remercier l'association de la cantine et l'ensemble de la filière agricole pour leurs engagements.

Sébastien Carré  
Délégué Enfance

# Circulation aux abords de l'Ecole Roger Marty

Le protocole sanitaire a obligé l'école élémentaire à modifier les horaires et les **accès d'entrée et de sortie** des enfants.

L'accès par le chemin du lac est en sens interdit, sauf pour les riverains. L'accès sur le parking enseignant est en sens interdit. Seuls sont autorisés les véhicules de service. L'accès doit se faire uniquement par la rue des Ecoles.

Un message dans ce sens a été communiqué par les enseignants dans le cahier de liaison.



Sébastien Carré  
Délégué Enfance

# Semaine Bleue : visite truck Soliha

La journée du 9 octobre dernier, organisée par la commission social, en partenariat avec SOLIHA et Le Club des Chênes, a été un beau succès avec l'accueil de plus de 60 personnes.



La démonstration qui s'inscrivait dans un objectif de faciliter le maintien à domicile pour les seniors, s'est déroulée en deux temps :

- des rencontres avec les animateurs SOLIHA dont une ergothérapeute pour sensibiliser les participants à la nécessité d'anticiper les aménagements de leurs habitations et présenter les aides techniques et les dispositifs financiers existants.
- la visite du truck avec les différentes solutions d'adaptation des différentes pièces du logement et de son équipement..

La commission social

# Nettoyons la nature

Le samedi 10 octobre 2020, à Montmeyran, avait lieu l'action **Nettoyons la Nature** en famille. Nous avons nettoyé les fossés, une partie d'une décharge sauvage au quartier Charlotte, et nous avons sillonné les différentes rues du village. Les enfants avaient été prévenus de cette action par les écoles, et au total nous étions une quarantaine.

Nous avons ramassé plus de 150 Kg de déchets, puis nous les avons triés afin de mettre dans les bennes de recyclage les canettes, bouteilles plastiques, cartons ...  
 Merci à tout ceux qui sont venus sous ce temps un peu



maussade et qui ont contribué à nettoyer notre village. Rendez-vous au printemps pour une nouvelle action Nettoyons la nature.

La commission Montmeyr'En Transition

# Compost collectif

Nous avons rencontré un agent de Valence Romans Agglo pour faire le tour du village afin d'identifier les lieux qui pourraient correspondre à la mise en place de compost collectif. Ces lieux seront proposés au Groupe de Travail.

Valence Romans Agglo propose également à tous les habitants de devenir propriétaire d'un bac à compost domestique de 345 litres en plastique recyclé, respectant la norme NF environnement, au prix de 30 €. Si vous êtes intéressés, contactez l'agglo : **04 75 81 30 30**.

La commission Montmeyr'En Transition

# Gestion des déchets

Outre la mise en place de composteurs pour les déchets ménagers, nous rappelons que la commune dispose de plusieurs points d'apports volontaires pour le tri sélectif. Retrouvez la carte interactive de ces points de collecte : <https://tinyurl.com/dechetsagglo>

## Mes déchets recyclés ont-ils une seconde vie ?

De nombreux déchets peuvent être recyclés ! Le recyclage permet de faire des économies de matière première et de préserver la planète.

**Le Stop Pub** : apposez ce sticker sur votre boîte aux lettres pour éviter les publicités. Ces Stop Pub sont disponibles en mairie. Vous pouvez également en demander en remplissant le formulaire de l'agglo : <https://tinyurl.com/stoppubagglo>

**Le mémo tri** : un outil simple et efficace pour être incollable sur le tri.

Disponible en mairie, à télécharger ou à consulter sans plus tarder ! <https://tinyurl.com/memotriagglo>

La commission Montmeyr'En Transition



1 tonne de verre



2138 bouteilles de 75 cl

36 bouteilles



1 couette

6 briques de lait



1 rouleau de papier toilette

570 canettes



1 cadre de vélo

9 boîtes de conserve



1 boule de pétanque

1 tonne de papier recyclé



16 arbres préservés

# Compteur Linky

Le remplacement des compteurs d'électricité actuels par des compteurs communicants Linky a débuté sur notre commune. Cette opération a été décidée par les Pouvoirs Publics conformément :

- d'une part, à la directive européenne n°2009/72 du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,
- d'autre part, au droit national transposant cette directive dans le code de l'énergie (notamment aux articles L. 341-4 (alinéas 1 et 2), R.341-4, R. 341-6 et R. 341-8).

Quelques semaines avant le remplacement, chaque client reçoit un courrier ou un appel d'Enedis (ou de son prestataire) pour prendre rendez-vous :

- si le compteur est accessible depuis l'extérieur, le rendez-vous n'est pas obligatoire mais conseillé, notamment pour répondre directement aux questions du client,
- si le compteur n'est pas accessible depuis l'extérieur, le rendez-vous est bien entendu nécessaire pour procéder à son remplacement.

Sachez toutefois que le jour même de la pose, malgré le caractère obligatoire de ce nouveau compteur, si un particulier s'oppose catégoriquement à l'installation du compteur communicant, l'opération ne devrait pas avoir lieu. Le technicien d'Enedis (ou le prestataire) n'a aucunement le droit d'accéder au logement concerné pour procéder au remplacement du compteur sans le consentement du client.

Ce choix, cependant, d'après ENEDIS, ne devrait pas être sans conséquence pour les abonnés, qui s'exposent d'ici quelques années à des pénalités financières, voire à une résiliation de leur contrat.

Par ailleurs, si l'ancien compteur doit être déposé suite à une panne technique, il sera nécessairement remplacé par un compteur Linky.

**Interpellés par certains de nos administrés, le conseil municipal a délibéré pour demander à Enedis de considérer et de respecter la volonté des Montmeyranais (es) de leur refus de l'installation du compteur Linky sans pression de l'opérateur. Un courrier a ainsi été ainsi adressé à Enedis en ce sens.**

Pour retrouver la délibération du conseil municipal du 25 septembre 2020 :

<https://www.montmeyran.fr/publications/deliberations-2020/>

La commission Travaux, Voirie et Bâtiments publics

# Fibre optique

La fibre optique, FTT (Fiber To The Home), est un réseau de télécommunication qui donne accès à internet à très haut débit. La fibre optique remplacera les fils cuivre utilisés jusqu'alors sur le réseau télécom enterré ou aérien qui permettaient d'avoir l'ADSL.

Suite à un engagement de l'État français d'un accès internet à très haut débit pour tous en 2022, l'opérateur Orange, qui a à charge l'entretien et le déploiement du réseau télécom sur le territoire, a contacté la Commune en 2018 pour le déploiement de la fibre optique.

La première phase a consisté, à partir de l'adressage postal réalisé par la commune, à répertorier chaque habitation par l'opérateur.

En deuxième phase, une réunion s'est tenue, à l'initiative d'Orange, à Montmeyran avec les communes d'Upie et de la Baume Cornillane, qui sont connectées au central de Montmeyran (place de la poste). Cette réunion a permis à l'opérateur de présenter le déploiement sur le terrain de la fibre et des travaux qui s'y rattacheront.

A partir d'avril 2020, 5 armoires de connexion de la fibre sont et seront implantées sur le territoire de la commune: 1 armoire sur la Grande Rue face à l'immeuble Porte Enjame, 1 armoire place de la Poste au central téléphonique, 1 armoire au bâtiment de la Poste, 1 armoire au carrefour des Sablons (école privée Sainte Marie), 1 armoire au quartier des Dorelons.

Sur l'ensemble de la commune, le réseau fibre optique devrait être soit en aérien (sur poteaux) soit enterré, et couvrir la totalité de la commune en 2022.

Au fur et à mesure de ces travaux, chaque abonné télécom et quel que soit l'opérateur de chacun, sera informé du passage de la fibre à proximité de son domicile et s'il le souhaite, pourra demander à ce que la fibre optique parvienne jusqu'à sa prise téléphonique.

La commission Travaux, Voirie et Bâtiments publics

## Nouveau à Montmeyran



**Stéphanie VALETTE**  
☎ 06 50 01 58 53  
✉ stephanie.valette@iadfrance.fr  
📌 Stéphanie Valette IAD Drôme

**Votre conseillère\* immobilière sur Montmeyran et ses alentours**

**Rendez-vous sur [iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)**

\*Mandatitaire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Romans sous le numéro 889460760. Titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

## Eclairage public

Plusieurs projets lancés par la Mairie ont été pris en charge par l'agglo : chemin de Ranchi, impasse de Ranchi, rue Malosse, parking du multi accueil, avenue des Genceaux, rue Milhan, parking du champ de foire, lotissements des Coteaux, domaine de Pélingron, les Dinas, les Rorivas, les Petiots, la Paillette, les Puits et les Dorelons.

La semaine dernière, le remplacement des candélabres place de la poste a été réalisé. Le choix de ces candélabres avait été fait par la commission voirie (élargie).

Pour tous ces remplacements, des lampes à LED sont installées avec abaissement en demi puissance (-50 %) à

partir de 23H30 l'été et 22H30 l'hiver et ce jusqu'à 6H30 le matin.

La réflexion autour de la l'abaissement ou extinction de l'éclairage public est toujours en cours. Il y a déjà eu plusieurs rencontres à ce sujet au mandat précédent. Nous souhaitons continuer ce dossier durant cette mandature. Nous ouvrirons prochainement un groupe de travail sur ce sujet.



La commission Travaux, Voirie et Bâtiments publics

## Urbanisme

La Commission Urbanisme (Amélie Ravel, Régis Marcel, Laurent Terrail, Carole Dejoux et Florent Fauchery ) se propose de vous faire régulièrement des zooms sur les règles à respecter en matière d'urbanisme sur notre commune.

**Les abris de jardin** : Les jours raccourcissent, l'humidité revient, il va être temps de rentrer vélo, mobilier de jardin, jeux de plein air ... vous souhaitez installer un abri de jardin ?

Rappel des quelques règles :

Surfaces de l'abri de jardin	Autorisations requises
Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5m <sup>2</sup>	Aucune autorisation
Surface de plancher et emprise au sol supérieures à 5m <sup>2</sup> et jusqu'à 20m <sup>2</sup>	Déclaration préalable de travaux
Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20m <sup>2</sup>	Permis de construire

Vous trouverez les documents nécessaires pour réaliser vos travaux sur [le site internet de la mairie](#).

**A noter** : Toute construction de plus de 5 m<sup>2</sup> est soumise à la taxe d'aménagement par les règles nationales. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23263>

**La commune de Montmeyran a choisi d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin de 5 à 20m<sup>2</sup>.**

Enfin, n'oubliez pas, vous pouvez construire votre abri soit en bordure de votre terrain, soit à 3 mètres de la clôture.

Si c'est une route départementale qui constitue la limite de votre propriété, vous avez l'obligation de laisser au minimum 5 mètres de distance.

La commission urbanisme

## Assainissement quartier Est

Le projet de raccordement à l'assainissement collectif des quartiers Est de la commune (les Rorivas, Petiots, Dinas, Dorelons) arrive en phase de réalisation.

Après plusieurs scénarii, le traitement des eaux usées se fera par une filière de traitement basée sur un filtre planté de roseaux à 2 étages, une filière rustique qui bénéficie d'une bonne intégration paysagère. Les eaux traitées seront rejetées dans le cours d'eau de l'Ecoutay. Ce projet concerne 98 logements et devrait créer 3.5 kms de réseau. Une enquête de branchement a été réalisée au mois de Juillet 2020 et les habitants de ces quartiers ont pu le constater en visualisant les marquages au sol.



Cette enquête a permis de localiser les ouvrages actuels. L'Agglo cherche à optimiser le projet pour que les riverains n'aient pas à mettre en place de pompe de relevage.

Une réunion publique sera organisée par l'Agglo pour présenter le projet au cours du premier trimestre 2021.



## ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du TCM s'est tenue à la salle des fêtes de Montmeyran vendredi 11 septembre devant un public record de 80 personnes et dans le respect des gestes barrières. Depuis l'arrivée du nouveau président Jérôme Trouiller, il y a tout juste un an, c'était l'un de ses objectifs : l'idée était de pouvoir réunir la plus grande partie des 188 adhérents afin de leur présenter, d'une part l'ensemble des 11 membres du C.A, les enseignants salariés, les partenaires et les nouveaux élus, et de sensibiliser parents et adhérents sur tout leur travail réalisé au quotidien pour mener à bien toutes les animations les événements et les compétitions d'une saison. Malgré une saison sportive écourtée pour cause de COVID19, les dirigeants peuvent en effet, être fiers des différents résultats de leurs bilans tant financiers que sportifs. Ils ont pu compter sur leur entraîneur Rémi BREMOND qui a su enchaîner ensuite, en juillet et en août, toujours avec enthousiasme, les stages d'été pour les jeunes et les adultes.

Le président a présenté ensuite le plan à trois ans du club en montrant de belles ambitions et de très belles perspectives grâce à un développement permanent et la mise en place de nouvelles activités dès cette nouvelle saison. Le but sera ensuite de pouvoir disposer à terme d'un deuxième salarié à plein temps en pérennisant l'arrivée du nouvel apprenti D.E. du club, Flavien DESPEISSE.

En conclusion de cette très belle soirée et juste avant l'apéro dinatoire proposé par l'équipe dirigeante, la responsable municipale des sports Maud VEYRIER – SARMEO s'est avouée bluffée devant l'ampleur de toutes les animations et le dynamisme du club, et du grand nombre de pratiquants, avant de rajouter que la nouvelle municipalité sera derrière le club pour l'accompagner dans sa progression.

Malheureusement, la période actuelle nous impose de mettre, à nouveau, entre parenthèses nos entraînements et nos échanges sportifs, encore un temps que nous espérons le plus court possible...

Le TCM



**ANIMATION BABOLAT** : Une animation Babolat a eu lieu le 30 septembre 2020 rassemblant 55 jeunes pour un après-midi festif autour de jeux de précisions avec de nombreux lots à gagner à la clef.



### ACTUALITES

Le TCM remercie toute l'équipe municipale pour la réfection de deux de nos courts qui se sont parés de nouvelles couleurs...



## Recensement militaire des jeunes âgés de 16 ans

Dans le cadre des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des orientations du Président de la République, l'organisation des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur le territoire métropolitain, à compter du lundi 2 novembre 2020.

Aussi, il est impératif que les jeunes français âgés de 16 ans révolus continuent à se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement militaire.

Par ailleurs, nous vous précisons qu'il est obligatoire que les jeunes recensés s'inscrivent dans l'espace jeune du site : [majdc.fr](http://majdc.fr). En effet, l'ensemble des informations utiles à ces derniers seront prochainement accessibles sur ce site.



## Information « Découvrir avec vous »

L'équipe « Découvrir avec vous » avait engagé les premiers travaux de préparation des supports pour la décoration du village pour les fêtes de Noël.

Nous nous faisons une joie de retrouver cette ambiance festive et conviviale avec les enfants.

Un virus en a décidé autrement. Suite aux dernières dispositions gouvernementales, nous nous voyons dans l'obligation de suspendre ces travaux.

Nous espérons, si la situation s'améliore, pouvoir les reprendre début décembre afin de pouvoir, comme l'an dernier donner une ambiance de fêtes à notre village.

Nous ne manquerons pas de vous en informer.

(Information sur

<https://decouvriravecvous.wixsite.com/decouvriravecvous>

et notre [page Facebook](#).)

Soyez vigilant, prenez soin de vous et à bientôt

### MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL 2020 DE MONTMEYRAN

Le 22 novembre 2020, « Découvrir avec vous » devait organiser son 11<sup>è</sup> marché artisanal de Noël.

Suite à la crise sanitaire nous avons dû annuler ce moment festif où vous retrouviez chaque année des exposants sélectionnés pour la qualité de leurs produits. Nous avons souhaité cette année, afin de les soutenir, leur offrir une vitrine en créant un



Retrouvez les exposants sur [notre site internet](#).

N'hésitez pas à les contacter.

L'équipe « Découvrir avec vous »

## Amicale des pompiers de la Raye

Au mois de septembre, nous avons pris acte de la démission de notre président Gilles DARNAUD après 12 ans à la tête de l'équipe. C'est Damien BROSILLE qui le remplacera. Le reste de l'équipe reste inchangé avec quelques glissements : Stéphanie CLEMENT devient trésorière et Aurélien MAILLARD trésorier adjoint.

Nous voulons adresser ici à Gilles DARNAUD toute notre reconnaissance pour le travail considérable accompli depuis la création de l'amicale de La Raye en 2008 (issue de la fusion Upie-Montmeyran). Son grand investissement au quotidien dans l'organisation de la vie en caserne et de nos diverses manifestations restera comme un modèle de bénévolat ! Merci à lui pour avoir mené notre amicale au haut niveau où elle est aujourd'hui ! Gilles continue d'exercer ses missions opérationnelles de Sapeurs-pompiers à La Raye.

En parallèle, Gilles DORIER touché par la limite d'âge, a fait valoir son droit à la retraite de Sapeurs-Pompiers après plus de 36 ans de service auprès de la population.

Il était président adjoint depuis la création de l'amicale de La Raye et jusqu'à notre dernière AG du mois de juin. Il était précédemment investi dans l'amicale de Montmeyran depuis de longues années. Il rejoint évidemment l'amicale des anciens pompiers de La Raye, mais reste aussi un peu actif pour des missions de services généraux puisqu'il a signé une convention avec notre union départementale.

La roue tourne, place au futur ! Avec l'arrivée de Damien Brosille à la tête de notre amicale, nous sommes assurés que les manifestations et activités à venir seront tout aussi bien gérées.

La fin d'année approchant, nous allons venir à votre rencontre pour vous proposer notre traditionnel calendrier. Une version renouvelée, toujours élaborée par nos soins avec une touche professionnelle qui ne manquera pas de vous séduire on l'espère. Merci d'avance pour votre accueil et votre générosité.

## Fermeture du cabinet de kinésithérapie

Je veux m'adresser aux Montmeyranais et Montmeyranaises que j'ai eu le privilège de connaître au cours de ces trente et un ans de carrière au sein de ce beau village de Montmeyran pour leur exprimer toute ma gratitude pour leur accueil et leur gentillesse. Vous avez apporté à ma vie tant de satisfactions et de joie.

Voilà, c'est donc avec beaucoup d'émotion que je vous annonce que je continuerai à soigner uniquement sur prescription à domicile et que le 31 décembre 2020 mon cabinet de kinésithérapie fermera ses portes. C'est une décision douloureuse que j'ai mainte fois repoussée depuis 6 ans que mon associée Dominique Moch Boy a pris sa retraite.

Le service de soins en cabinet de kinésithérapie continue sur Montmeyran assuré par quatre jeunes consœurs. Prenez bien soins de vous.

Thierry Manvieux 06 52 42 84 59



## Informations MJC Montmeyran

Suite aux dernières dispositions gouvernementales, la MJC est fermée jusqu'à nouvel ordre, y compris le secrétariat et arrête toutes ses activités.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités dans les meilleurs délais et nous conservons tout notre optimisme et notre détermination.

L'équipe de la MJC reste solidaire envers ses intervenants et adhérents et leur souhaite de passer cette période difficile dans les meilleures conditions.

A bientôt  
L'équipe de la MJC

## Médiathèque : un concours pour rester en contact !

Vous avez un vieux livre abîmé ? Une revue dans votre corbeille ?

Nous vous proposons de les recycler pour en faire une jolie décoration de Noël et de nous en partager sa réalisation.

Vous pouvez plier, découper, décorer. Toutes les techniques sont acceptées.

Conservez vos créations (après utilisation) pour pouvoir les exposer à la médiathèque.

**Vous pouvez continuer d'emprunter vos livres sous forme de point-retrait SUR RDV UNIQUEMENT / aucun accès à l'intérieur du bâtiment**

- Par e-mail : [media.montmeyran@lilo.org](mailto:media.montmeyran@lilo.org) (recommandé)
- ou par téléphone : 04 75 59 35 47 (lundi et mardi 10h-12h et 14h -15h)

**En indiquant :** Vos noms et prénoms  
Une préférence de date et heure de RDV : lundi et mardi 15h - 18h / samedi 10h-12h  
Un titre, un auteur, une série, une collection, une revue, un style de musique...  
Si vous ne savez pas quoi choisir, indiquez un genre que vous aimez et/ou des titres de livres que vous avez appréciés, la bibliothécaire vous proposera des titres correspondants.

Retirez vos documents après avoir reçu un message de confirmation de la date et de l'heure du retrait, rendez-vous le jour J à l'heure dite devant la médiathèque. Pensez à apporter un sac et votre masque pour récupérer vos documents !

**CONCOURS**  
**DÉCORATIONS DE NOEL EN LIVRE RECYCLÉ**  
**OUVERT À TOUS**

Envoyez une photo de votre création à [media.montmeyran@lilo.org](mailto:media.montmeyran@lilo.org) avant le 4 janvier  
Préciser vos noms et coordonnées dans le mail  
Et votre catégorie : Adulte / Enfant (et âge de l'enfant)

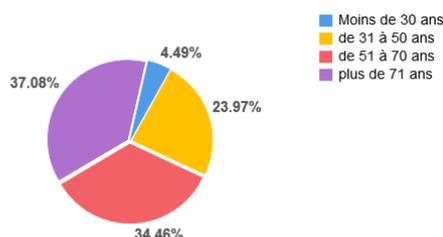
# Retour du sondage « A flanc de coteau »

Vous avez été **269 personnes** à répondre au sondage et nous vous en remercions.

Pour vos retours,

- 122 Personnes ont répondu en ligne
- 147 personnes ont répondu par papier

## Tranches d'âges des personnes ayant répondu au sondage



**A la question « Un numéro A Flanc de Coteau tous les 2 mois ? »** vous êtes **207** à trouver cela parfait contre 60 qui pensent que cela est trop peu, 2 trouvent que cela est trop souvent.

**A la question « Que souhaiteriez-vous voir dans AFDC ? quelle(s) thématique(s) ? »** Vous nous avez proposé beaucoup de thématiques et nous en remercions. Nous ne pourrions citer tous vos retours, mais voici ceux qui sont revenus le plus souvent :

- Les aménagements du village ( voirie, fibre, électricité etc)
- Les comptes rendus du conseil municipal, mais en résumé
- Les actions de la municipalité, les infos de toute nature sur la vie du village
- Évènements culturels, sportifs, actualités de la commune, avis des citoyens...
- Découverte des artisans, paysans et commerçants du village, des découvertes du patrimoine, l'actualité des associations et des manifestations à venir, quelques mots sur les projets à venir dans la commune
- Vie de la commune, initiative / idée / appel à projets ...
- Les sujets déjà évoqués sont parfaits :-)

**A la question « Que pensez-vous de la proposition suivante »:**

- AFDC n'est plus distribué en version papier dans les boîtes aux lettres.
- Des AFDC en version papier se trouvent chez les commerçants et peuvent être récupérés gratuitement.
- Une version numérique (PDF) est envoyée par email

Vous êtes **151** à dire que cela est une bonne idée et vous êtes **114** à souhaiter continuer à le recevoir chez vous. 4 ne se sont pas prononcés.

## En conclusion

Les résultats de ce sondage nous permettent d'envisager une année de test sur 2021. En effet, nous allons mettre en place :

- L'envoi par courrier pour les personnes qui l'ont demandé.
- Des points de collectes gratuits du magazine chez les commerçants volontaires pour l'opération
- A flanc de coteau envoyé par email à ceux qui y ont souscrits.

**Note:** Si vous estimez qu'une personne de votre entourage, une personne isolée, ou bien encore une personne âgée qui n'aurait pu répondre à ce sondage devrait recevoir A flanc de coteau en version papier chez elle, merci de nous le faire savoir en contactant la mairie par email ou par téléphone.

Nous maintiendrons donc, sauf impondérable, la parution d'« A flanc de coteau » tous les deux mois. Ce tirage du mois de novembre/décembre est donc la dernière version qui sera distribuée à tous dans les boîtes aux lettres puisque nous essaierons de mettre en place ce nouveau mode de distribution dès le mois de janvier 2021. Cela permettra à la commune de diminuer son nombre de tirages et donc de faire des économies.

## Le Bulletin d'info

Nous ajouterons à la diffusion d'« A flanc de coteau », dans la mesure du possible, un complément numérique appelé **le bulletin d'info** qui sera envoyé aussi souvent que nécessaire pour vous informer des nouvelles concernant les dernières infos de la mairie. Certains d'entre vous ont peut-être déjà reçu celui de juin et d'octobre.

Vous recevrez ces bulletins d'infos :

- Si vous vous êtes inscrits pour recevoir A flanc de coteau par email.
- Si vous vous inscrivez maintenant.

Pensez donc à vous inscrire pour recevoir les bulletins d'infos sur le site internet de la mairie au [www.montmeyran.fr](http://www.montmeyran.fr)

**Merci pour votre participation !**

La commission InfoCom

# INFOS PRATIQUES

## Permanences des élus

**Maire : Olivier ROCHAS**  
Sur rendez-vous le samedi matin

**1ère adjointe : Isabelle VATANT**  
Social, santé, enfance, jeunesse,  
personnes âgées  
Sur rendez-vous

**2ème adjoint : Régis MARCEL**  
Communication, information,  
participation citoyenne, transition  
écologique  
Sur rendez-vous

**3ème adjointe : Amélie RAVEL**  
Urbanisme, aménagement du  
territoire  
Sur rendez-vous le samedi matin

**4ème adjoint : Laurent TERRAIL**  
Travaux, voirie, réseaux,  
bâtiments communaux  
Sur rendez-vous

**5ème adjointe : Sylvie ROUVIER**  
Animation, sports, devoir de  
mémoire, jumelage, culture, vie  
quotidienne et patrimoine  
Sur rendez-vous le mardi

## Autres permanences

- **Anciens combattants**  
Permanence le 4e samedi de  
chaque mois de 10 h à 12 h  
☎ 06 77 24 50 58  
Sous la salle des fêtes face à  
la crèche
- **Relais assistants maternels**  
Danielle POYOL-MAYOR  
Permanences sur rendez-vous à  
Montmeyran : lundi de 13h30 à  
17h. Autres permanences à  
CHABEUIL  
☎ 04 75 85 30 79  
[ram-chabeuil@  
valenceromansagglo.fr](mailto:ram-chabeuil@valenceromansagglo.fr)
- **Conciliateur de justice**  
Yves GIRARD  
sur rendez-vous en mairie  
☎ 04 75 59 30 26

## Mairie

☎ 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48  
[mairie-montmeyran@wanadoo.fr](mailto:mairie-montmeyran@wanadoo.fr)  
[www.montmeyran.fr](http://www.montmeyran.fr)

### OUVERTURE AU PUBLIC

Pendant la période  
de confinement  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h30

### A partir du 1er janvier 2021

Lundi : 8h/12h30 et 14h/18h  
Mardi mercredi jeudi vendredi  
8h/12h30

## État Civil

### Avis de naissance

Lise BARBIER  
Née le 25 septembre 2020

### Avis de mariage

Le 26 septembre 2020

Coralie GIRARD  
David UTRÉRA

Marie-Rose ASSOULY  
Frédéric VALLETTE

Nancy JEAN  
Thomas BOSSAN

### Avis de décès

Rémy RENAUD (54 ans)  
Place de la mairie

Etienne CHAZALET (62 ans)  
Chemin de Périnet

Ida VIGNARD (95 ans)  
Chemin de la Condamine

Emile DESCHANEL (87 ans)  
Chemin de Ladeveau

Jean AZEMA (94 ans)  
Chemin de la Condamine

Roland DOMANSKI (70 ans)  
Chemin des Courtils

## Votre agenda

*Toutes les manifestations  
prévues peuvent être  
annulées en fonction de  
l'évolution de la situation  
sanitaire*

## DECEMBRE

**Samedi 5**  
UCMV AG salle des fêtes

**Vendredi 11**  
Ecole Sainte Marie fête de Noël  
salle des fêtes

**Mardi 15**  
La Comédie itinérante 20h

**Mercredi 16**  
MJC Goûter de Noël  
USM Goûter de Noël  
TCM Goûter de Noël

**Jeudi 17**  
CLUB DES CHENES repas de  
Noël

**Mercredi 23**  
RCM Vente d'huitres

## JANVIER

**Samedi 9**  
TCM Festi tennis

**Vendredi 15**  
TCM le club est à vous

**Dimanche 17**  
ANCIENS POMPIERS AG et repas  
RCM vente de boudin

**Mercredi 27**  
DON DU SANG salle des fêtes  
15h30 19h

**Dimanche 31**  
APPL bourse aux vêtements

## À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro  
sont à remettre en mairie avant le

**10 janvier 2021**

[fdc-montmeyran@orange.fr](mailto:fdc-montmeyran@orange.fr)